
Guide de référence sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 17 août 2022



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 17 août 2022

N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021015

ISBN 978-0-660-42474-3

Table des matières

Définitions et concepts	4
Questions	4
Classifications	5
Concepts au fil du temps	6
Méthodes de collecte et de traitement	7
Qualité des données	7
Indicateurs de la qualité des données	8
Certification des chiffres définitifs	9
Qualité des données pour l'expérience dans les forces militaires canadiennes	10
Comparabilité au fil du temps	11
Comparabilité avec d'autres sources de données	11

Définitions et concepts

La question du Recensement de la population de 2021 sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes vise à recueillir des renseignements sur les personnes qui servent actuellement ou qui ont servi dans l'armée canadienne.

Les Forces armées canadiennes (FAC) sont composées de membres de la Force régulière et de la Force de réserve. Tous les membres de la Force régulière travaillent à temps plein dans les FAC et constituent la majeure partie du personnel affecté aux opérations, au pays et à l'étranger.

Les membres de la Force régulière sont affectés à des bases et à des escadres dans l'ensemble du pays, selon leur métier, leur avancement professionnel et leur environnement (opérations maritimes, terrestres, aériennes ou spéciales).

La Force de réserve au Canada est composée de trois groupes de membres actifs : la Première réserve, les Rangers canadiens et le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC). La Réserve supplémentaire est le quatrième sous-élément constitutif de la Force de réserve. Il s'agit d'une liste composée de membres qui ont déjà servi dans la Force régulière ou la Force de réserve.

La plupart des membres de la Force de réserve travaillent à temps partiel dans les FAC, généralement une nuit par semaine et une fin de semaine par mois. La Force de réserve vient renforcer la Force régulière, ce qui signifie qu'elle fournit du personnel qualifié aux opérations, au pays et à l'étranger, pour aider à soutenir et à maintenir les activités de la Force régulière¹.

Dans le cadre du Recensement de 2021, l'expérience dans les forces militaires canadiennes comprend le service antérieur ou actuel au sein de la Force régulière ou de la Première réserve. Elle ne comprend pas les cadets, les instructeurs du Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) ou les Rangers canadiens, car ils ont des obligations différentes de celles des autres composantes des Forces armées canadiennes (FAC).

La plupart des membres de la Réserve supplémentaire ont déjà servi dans la Force régulière ou la Première réserve, dans le recensement de 2021, ces personnes sont considérées comme des anciens combattants et non comme des membres en service aux fins du Recensement de 2021 et, par conséquent, elles devraient avoir répondu « Oui, mais n'est plus en service dans la Force régulière ou dans la Première réserve ».

La question sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes fournit des renseignements sur l'[état de service militaire](#) d'une personne. Les données sur les militaires et les anciens combattants, recueillies dans le cadre du Recensement de 2021, fournissent des renseignements sur les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et familiales.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Questions

Pour la première fois depuis 1971, le recensement a permis de recueillir des renseignements sur les personnes avec de l'expérience dans les forces militaires canadiennes. Les données du Recensement de la population de 2021 sur le service militaire ont été obtenues au moyen de la question 11 du questionnaire [2A](#), du questionnaire [2A-L](#) et du questionnaire [2A-R](#) du Recensement de 2021. Veuillez consulter la figure 1 pour le libellé de la question 11 et les catégories de réponses.

1. [Mars 2020 — Forces armées canadiennes 101](#).

Figure 1

Question 11 - Cette personne a-t-elle déjà servi dans les forces militaires canadiennes?

11 Cette personne a-t-elle déjà servi dans les forces militaires canadiennes?

Le service militaire canadien comprend le service dans la Force régulière ou la Première réserve à titre d'officier ou de militaire du rang. Il ne comprend pas le service auprès des cadets (SAIOC), la Réserve supplémentaire ou les Rangers canadiens.

Cochez « » un seul cercle.

- Oui, actuellement en service dans la Force régulière ou dans la Première réserve
- Oui, mais n'est plus en service dans la Force régulière ou dans la Première réserve
- Non

Pour le Recensement de 2021, le questionnaire abrégé [2A](#) a été utilisé pour dénombrer tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé [2A-L](#), qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé 2A, a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire [2A-R](#) a été utilisé pour dénombrer 100 % de la population.

La question sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes posée dans les questionnaires [2A-L](#) et [2A-R](#) du Recensement de 2021 est la même que dans le questionnaire [2A](#) du Recensement de 2021.

La question 11 n'a été posée qu'à la population âgée de 17 ans et plus en date du jour du recensement.

Pourquoi cette question a-t-elle été posée?

La question sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes sert à comprendre les caractéristiques socioéconomiques, ainsi que les caractéristiques propres au logement et à la famille des membres actuellement au service des Forces armées canadiennes (FAC) et des anciens combattants au Canada. Ces données fournissent de l'information sur diverses politiques et programmes administrés par le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces armées canadiennes (FAC), Anciens Combattants Canada (ACC) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Avant 2021, les principales sources de données sur cette population comprenaient les données historiques des recensements de 1951, de 1961 et de 1971, ainsi qu'une variété d'autres enquêtes.

Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez vous reporter aux cinq [feuilles d'information](#) qui se trouvent sur la page Web En route vers le Recensement de 2021.

Classifications

Les données tirées des réponses à la question 11 du recensement fournissent des renseignements sur l'[état de service militaire](#) de la personne.

Pour le Recensement de 2021, l'état de service militaire s'appliquait aux personnes qui servaient ou avaient déjà servi dans la Force régulière ou la Première réserve le jour du recensement ou avant. Il ne comprenait pas les cadets, les instructeurs du Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) ou les Rangers canadiens. La classification utilisée pour diffuser les données repose sur la [Classification de l'état de service militaire](#).

Concepts au fil du temps

Le Recensement de 2021 est le premier recensement en 50 ans à inclure une question sur le service militaire. Les questions sur le service militaire ont été posées pour la dernière fois au Recensement de 1971. Elles avaient été posées auparavant en 1951 et en 1961. Lors de ces recensements historiques, les questions à propos du service militaire portaient sur le service en temps de guerre, et on demandait aux répondants si ce service avait été effectué au sein des forces canadiennes ou des forces alliées. La dernière fois qu'une question sur le service militaire a été posée remonte au Recensement de 1971, et les renseignements étaient uniquement recueillis auprès des hommes âgés de 35 ans et plus. Le libellé de la question à chacun de ces recensements était rédigé en ces termes :

Tableau 1
Questions sur le service militaire aux recensements de 1951, de 1961 et de 1971

Année	Population à qui la question a été posée	Numéro de la question	Libellé de la question ¹
1951	Toutes les personnes âgées de 14 ans et plus	18	Service de guerre : - Aucun - Les deux guerres - 2 ^e G. M. - 1 ^{re} G. M.
		19	Dans les armées : - Canadiennes - Autres - Canadiennes et autres
1961	Tous les hommes de 25 ans et plus	26	Avez-vous fait la guerre dans les forces militaires canadiennes ou alliées? Quelle(s) guerre(s)? - Guerres avant 1914 - 1 ^{ère} guerre mondiale (1914-18) - 2 ^e guerre mondiale (1939-45) - Guerre de Corée (1949-53) Dans quelles forces? - Canadiennes - Alliées - Les deux Ou : - Aucune

Tableau 1

Questions sur le service militaire aux recensements de 1951, de 1961 et de 1971

Année	Population à qui la question a été posée	Numéro de la question	Libellé de la question ¹
1971	Hommes âgés de 35 ans ou plus	30	<p>Aux HOMMES de 35 ans ou plus :</p> <hr/> <p>Avez-vous fait du service de guerre dans les forces militaires actives du Canada ou de pays alliés?</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Oui, pendant la Première Guerre mondiale ou lors d'un conflit antérieur <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Oui, pendant la Seconde Guerre mondiale ou en Corée <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de service de guerre

1. Le libellé des questions est retranscrit directement des questionnaires historiques du recensement respectifs.

Sources : Statistique Canada, recensements de 1951, de 1961 et de 1971.

Comment le concept a-t-il changé pour le Recensement de 2021?

Le concept de service militaire devait être adapté pour rendre compte de la structure actuelle des Forces armées canadiennes (FAC). Depuis 1971, le rôle des femmes dans les FAC a été accru, suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, et leurs possibilités d'emploi se sont progressivement étendues aux domaines non traditionnels². L'objectif des FAC dans les prochaines années, est que le quart de ses membres en service soit des femmes³.

En raison de la nature changeante des FAC, le concept de l'expérience militaire canadienne a été élargi pour le Recensement de 2021 pour inclure les personnes ayant déjà servi, ainsi que les militaires actuellement en service, quel que soit leur genre.

Méthodes de collecte et de traitement

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le [chapitre 9](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement

2. [Les femmes dans les Forces armées canadiennes](#).

3. Défense nationale et Forces armées canadiennes, [Femmes dans les Forces armées canadiennes](#).

des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation en ce qui a trait aux données sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes sont présentés ci-dessous.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Trois indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données pour le contenu du questionnaire abrégé : le taux de non-réponse totale (NRT), le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au [chapitre 9](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

La non-réponse partielle est lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. En ce qui concerne le questionnaire abrégé, le taux de non-réponse par question comprend à la fois les cas de non-réponse totale et les cas de non-réponse partielle à la question.

Ce taux désigne le nombre total d'unités dans le champ de l'enquête pour lesquelles aucune réponse n'a été fournie à la question, divisé par le nombre total d'unités dans le champ de l'enquête visées par la question. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées (p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si elle appartient à la population cible du recensement (c.-à-d. les logements privés et collectifs occupés par des résidents habituels) et si la question s'applique à cette unité.

Le **taux d'imputation par question** permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation par question désigne le nombre total d'unités faisant partie du champ de l'enquête pour lesquelles la réponse à une question précise a été imputée, divisé par le nombre total d'unités faisant partie du champ de l'enquête (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question). En ce qui a trait au contenu du questionnaire abrégé, l'imputation permet de résoudre les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle (la pondération ne sert pas à la correction

des cas de non-réponse totale, tel que fait pour le contenu du questionnaire détaillé). L'imputation de ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord le statut d'occupation des logements non-répondants est imputé et ensuite toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non-répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles voir l'[annexe 1.7](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population cible du recensement.

Le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.
- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Le tableau 2 ci-dessous présente les taux de non-réponse et les taux d'imputation pour la question du recensement portant sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes, pour le Canada et pour chaque province et territoire.

Le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

Certification des chiffres définitifs

Une fois la vérification des données et l'imputation terminée, les données ont été totalisées de sorte à représenter l'ensemble de la population canadienne. La certification des chiffres définitifs était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de qualité des données et la comparaison des chiffres du recensement avec d'autres sources de données, on recommande la diffusion non conditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (en de rares occasions, pour des raisons de qualité). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les chiffres du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer ces chiffres sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres à ces niveaux.

Les chiffres du recensement sont également assujettis à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le [chapitre 1](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de

2021, veuillez consulter le document [Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données pour l'expérience dans les forces militaires canadiennes

Les taux de non-réponse et d'imputation pour la question sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes dans le cadre du Recensement de 2021 sont présentés au tableau 2. À l'échelle nationale, le taux de non-réponse à la question sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes s'élevait à 4,9 % et le taux d'imputation était de 3,2 %. Dans l'ensemble des provinces, le taux d'imputation allait de 2,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 4,8 % en Saskatchewan. Il était plus élevé dans les territoires, particulièrement au Nunavut (22,6 %). Dans les territoires, ainsi que dans les régions éloignées au sein des provinces, la COVID-19 a présenté certains défis pour la tenue du Recensement de la population, dont certains qui ont influé sur le processus de dénombrement en personne, comme les restrictions en matière de déplacements et l'indisponibilité du personnel local.

Deux types d'imputation sont pris en compte dans le taux d'imputation : la non-réponse totale et l'imputation par question en raison de la non-réponse et des réponses non valides. À l'échelle nationale, la non-réponse totale représentait 80,1 % de tous les enregistrements imputés en 2021, et à l'échelle provinciale et territoriale, elle variait de 56,0 % au Yukon à 89,0 % dans les Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 2
Taux de non-réponse et taux d'imputation relativement à l'expérience militaire canadienne, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse	Taux d'imputation
	pourcentage	
Canada	4,9	3,2
Terre-Neuve-et-Labrador	4,3	3,1
Île-du-Prince-Édouard	4,4	2,6
Nouvelle-Écosse	4,3	3,1
Nouveau-Brunswick	5,1	3,5
Québec	5,2	3,0
Ontario	4,2	2,8
Manitoba	6,0	4,1
Saskatchewan	6,7	4,8
Alberta	5,3	3,7
Colombie-Britannique	5,3	3,7
Yukon	7,9	6,7
Territoires du Nord-Ouest	10,2	8,5
Nunavut	23,4	22,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les taux de non-réponse pour les données sur le service militaire étaient plus élevés pour la population vivant dans des logements collectifs que pour la population vivant dans des ménages privés et outre-mer. Le taux de non-réponse à la question 11 pour la population vivant dans des ménages privés et outre-mer était de 3,3 %, par rapport à 80,0 % pour la population vivant dans des logements collectifs. En raison des taux de non-réponse plus élevés, les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils analysent des données pour de petites régions géographiques où de grandes proportions de personnes vivent dans des logements collectifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les logements collectifs, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, et le [Guide de référence sur les types de logements, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

Comparabilité au fil du temps

Étant donné que la question sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes a été ajoutée au Recensement de 2021, pour la première fois depuis 1971, avec une population cible élargie, il n'existe pas de données du recensement antérieures comparables.

Comparabilité avec d'autres sources de données

Comme pour toutes les sources de données produites par Statistique Canada, la qualité de l'information sur l'expérience dans les forces militaires canadiennes du Recensement de 2021 a été évaluée à l'interne avant publication. Dans le cadre de cette évaluation, les données ont été comparées, dans la mesure du possible, avec d'autres sources de données. De nombreux facteurs influent sur la comparaison des données pour les militaires actuellement en service et les anciens combattants dans ces sources de données. La comparabilité est notamment influencée par les différences sur le plan des populations cibles, de la période de référence, des méthodes d'échantillonnage et de collecte, et des approches en matière de traitement des données.

Membres actuellement en service

Le ministère de la Défense nationale (MDN) est la principale source de renseignements sur le nombre de membres des Forces armées canadiennes actuellement en service. Dans le cadre du recensement, on a dénombré plus de militaires actuellement en service que ne l'avait fait le *Forces armées canadiennes rapport sur l'équité en matière d'emploi, 2020 - 2021*. Selon le Recensement de 2021, 101 050 membres actuellement en service ont été dénombrés à l'échelle nationale, 97 625 vivant dans des ménages privés. Cela représentait 9,2 % plus de membres actuellement en service que ce qu'avait déclaré le MDN, les différences les plus marquées étant observées dans les territoires, comme le montre le tableau 3. On a également observé un plus grand nombre de femmes et de personnes âgées de plus de 50 ans. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le *Forces armées canadiennes rapport sur l'équité en matière d'emploi, 2020 - 2021*, veuillez communiquer avec information@forces.gc.ca.

Tableau 3

Nombre et répartition des membres en service actif, Recensement de la population, 2021 et Forces armées canadiennes rapport sur l'équité en matière d'emploi, 2020 - 2021

Géographie	Recensement de la population, 2021		Forces armées canadiennes rapport sur l'équité en matière d'emploi, 2020 - 2021	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Canada	101 050	100,0	92 569	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador	1 500	1,5	1 195	1,3
Île-du-Prince-Édouard	305	0,3	240	0,3
Nouvelle-Écosse	9 950	9,8	8 453	9,1
Nouveau-Brunswick	5 705	5,6	5 833	6,3
Québec	20 325	20,1	16 092	17,4
Ontario	36 165	35,8	37 220	40,2
Manitoba	4 465	4,4	3 908	4,2
Saskatchewan	1 500	1,5	1 349	1,5
Alberta	10 870	10,8	9 672	10,4
Colombie-Britannique	9 730	9,6	8 332	9,0
Territories	535	0,5	275	0,3

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021; Forces armées canadiennes rapport sur l'équité en matière d'emploi, 2020 - 2021.

D'autres enquêtes, dont le [Sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes](#) (SISFAC) et l'[Enquête canadienne sur le logement](#) (ECL), permettent de recueillir des données sur la population actuellement en service. Dans l'ensemble, les données du Recensement de 2021 sur les membres actuellement en service se comparaient bien avec celles d'autres sources.

Anciens combattants

La principale source de données aux fins de comparaison pour la population des anciens combattants canadiens provient des estimations produites par Anciens Combattants Canada (ACC) dans leur rapport annuel [Faits et chiffres](#).

En 2021, le recensement a dénombré 461 240 anciens combattants, fournissant un aperçu de la population à un moment précis dans le temps (le 11 mai 2021). Les chiffres du Recensement de 2021 sont inférieurs aux estimations modélisées produites par ACC. Les renseignements du recensement sont principalement recueillis par autodénombrement, qui est une méthode différente de la modélisation mathématique utilisée par ACC.

En raison de ces estimations plus faibles propres au Recensement de 2021, les utilisateurs sont invités à utiliser les distributions plutôt que les dénombrements pour brosser un portrait des caractéristiques socioculturelles, économiques, familiales et des ménages, afin d'avoir une meilleure compréhension de la population des anciens combattants canadiens et d'orienter les politiques et les programmes. Par exemple, l'analyse du pourcentage de la population des anciens combattants selon l'âge ou le genre est considérée comme une pratique exemplaire, tandis que l'analyse du nombre total d'anciens combattants dans ces groupes n'est pas recommandée tant que les données ne pourront pas être mieux rapprochées des estimations d'ACC à une date ultérieure. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le rapport technique sommaire, [Données sur les anciens combattants dans le Recensement de la population de 2021](#).

Conjointement, Statistique Canada et ACC travaillent avec des partenaires et des intervenants à l'établissement d'un écosystème de données plus solide afin de combler les lacunes en matière d'information pour la population des anciens combattants. Le Recensement de 2021 est l'une des étapes de ce voyage, où l'on recueille des renseignements provenant de diverses sources et où différentes méthodes sont utilisées pour mieux comprendre le portrait des anciens combattants canadiens et de leur famille.